

60

Créer un Fonds pour la création artistique et culturelle de type « Arts Council »

STATUT

Recommandation transposée

Version 3



Travaux réalisés

- Transition de l'ASBL vers l'établissement public accomplie en 2024 (reprise complète par l'établissement public Kultur | lx des budgets et activités ; liquidation subséquente de l'ASBL Kultur | lx)
- Nomination du conseil d'administration
- Consultation du secteur en vue de la constitution du conseil d'administration du nouvel établissement public
- Publication de la loi du 16 décembre 2022 portant création d'un établissement public nommé « Kultur | lx - Arts Council Luxembourg »
- 6 décembre 2022 : Vote du projet de loi relatif à la création d'un établissement public nommé « Kultur | lx - Arts Council Luxembourg » et instauration d'un régime d'aides financières par la Chambre des Députés
- 20 juillet 2021 : Dépôt du projet de loi portant création d'un établissement public nommé Kultur | lx - Arts Council Luxembourg (doc. parl. 7866)
- 23 novembre 2020 : L'asbl de préfiguration de Kultur | lx a choisi de recruter Diane Tobes en tant que coordinatrice nationale et Valérie Quilez en tant que coordinatrice internationale. Les deux coordinatrices ont débuté leurs fonctions le 1er février 2021.
- 23 juillet 2020 : Le Conseil de gouvernement a approuvé la création et la nomination des membres de l'association sans but lucratif Kultur | lx. Ainsi, le Luxembourg se dote de sa propre structure de diffusion et de rayonnement de la culture luxembourgeoise au Grand-Duché et à l'étranger.
- 5 avril 2019 : Nomination d'un comité de pilotage en vue de la création d'une agence de soutien et de promotion culturelle de type « Arts Council » et qui a notamment les charges suivantes : sur base des études réalisées, d'ébaucher le concept de l'agence de soutien et de promotion ; de discuter et négocier la mise au point du concept avec les partenaires concernés ; de conseiller la rédaction de l'avant-projet de loi relatif à l'établissement public

Travaux prévus

- Développement de la coopération internationale et de la circulation des œuvres et artistes du Luxembourg : diplomatie culturelle, promotion de l'image du Luxembourg et formats professionnels élaborés par Kultur Ix notamment lors d'évènements comme les visites d'État, les missions internationales ou encore les expositions universelles

Communications officielles

- [07.12.2022 : La chambre des Députés a voté 4 projets de loi concernant le secteur culturel](#)

Documentation

- [Loi du 16 décembre 2022 portant création d'un établissement public nommé « Kultur | Ix - Arts Council Luxembourg »](#)

Contact

- Catherine Decker
(+352) 247 76620
catherine.decker@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 31.01.2024